



POUR DE BONNES RAISONS

---

panDOMO® SL

Huile de protection

**ATTENTION: Propriétés  
d'application optimisées!**

---

Pour la protection des surfaces  
murales et plafonds, colorées et polies, en PANDOMO W1

A base d'huile et de cire  
Sans conservateur

Aspect satiné

Résistant à l'abrasion

Hydrofuge

Incolore

Grand rendement

Libre à la diffusion



N° d'Enr.37344

Fabricant avec  
système QM certifié  
selon DIN EN ISO 9001

ARDEX GmbH  
58430 Witten · B.P. 6120  
ALLEMAGNE  
Tél.: +49 (0) 23 02/664-0  
Fax: +49 (0) 23 02/664-299  
kundendienst@ardex.de  
www.ardex.de

# panDOMO<sup>®</sup> SL

## Huile de protection

---

### Domaine d'utilisation :

Pour l'intérieur.

Pour la protection des surfaces colorées et polies en PANDOMO W1. Utilisable pour l'habitat et pour les surfaces peu exposées aux contraintes par impacts et chocs, par ex., salles d'exposition, de vente, foyers, locaux commerciaux, salles de vente et en habitation privée.

### Description :

L'huile de protection PANDOMO SL est un produit à base d'huile et de cire. Le traitement des surfaces polies PANDOMO W1 avec l'huile de protection PANDOMO SL permet d'obtenir des surfaces très résistantes à l'usure et hydrofuges. Aucun changement de couleur n'a été constaté.

### Mise en œuvre :

#### Pandomo W1

Après séchage complet de la couche PANDOMO W1 – Enduit de ragréage décoratif (env. 5 h), la surface peut être polie à l'aide d'une ponceuse appropriée (Rotex de la Sté Festo), abrasif de 120 de granulométrie. Nous recommandons par la suite d'imprégner la surface en appliquant une couche d'huile spéciale PANDOMO SL (intensifie également la teinte).

PANDOMO SL est à appliquer en couche fine à l'aide d'une éponge ou au choix d'un pinceau plat imprégné(e) faiblement de ce produit. Sur les murs, PANDOMO SL est à appliquer de bas en haut pour éviter des taches d'huile.

Le surplus de matériel est à enlever aussitôt avec un chiffon doux, non pelucheux tout en faisant pénétrer l'huile dans la surface par des mouvements circulaires. L'application doit s'effectuer dans une même direction tout comme pour le ragréage antérieur en PANDOMO W1 afin de garder la même structure.

### Important :

Veiller à assurer un bon échange d'air (air sec) pendant la période de séchage et de durcissement de l'huile de protection PANDOMO SL.

Eviter que de la poussière et autres impuretés se déposent sur le mur.

Ne pas utiliser en dessous de +15 °C.

### Résistance :

L'huile PANDOMO SL est résistante contre des taches de vin, bière, limonade, café, thé, jus de fruits, lait, eau.

Enlever/absorber les produits chimiques au plus vite.

Neutre pour l'homme, les animaux et les plantes.

Ne pas appliquer en endroits constamment mouillés.

### Stabilité à la lumière :

Sous influence des UV, l'huile de protection PANDOMO SL n'a qu'une faible tendance à jaunir.

### Nettoyage et élimination des déchets :

Bien nettoyer les outils de travail après usage à l'aide d'un produit de nettoyage pour pinceaux ou de térébenthine.

Pour l'élimination des déchets, consulter la fiche de données de sécurité CE.

### Remarque :

Après durcissement, l'huile de protection PANDOMO SL est physiologiquement neutre.

Bien ventiler les locaux. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau immédiatement.

Ne pas appliquer en présence de flammes ouvertes.

Les chiffons, le matériel et les vêtements imprégnés du produit, peuvent, en cas d'échauffement, s'inflammer en séchant. Pour cette raison, tous les chiffons, etc., sont à conserver dans des récipients fermés resp. les éliminer ou les brûler.

Après séchage, le produit appliqué est ininflammable.

### Données techniques selon la norme de qualité ARDEX:

---

<b>Poids spécifique :</b>	env. 0,9 kg/l
<b>Consommation :</b>	PANDOMO W1 env. 25 g/m <sup>2</sup> pour 1 couche
<b>Conditionnement :</b>	Bidon de 3,0 l Boîte de 1 l
<b>Stockage :</b>	12 mois dans un endroit sec, récipient bien fermé

---

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.